Publié le 26 octobre 2021

Appel à manifestation d’intérêt « Engagés pour la qualité du logement de demain »

Le PUCA lance un appel à manifestation d’intérêt pour inventer de nouvelles façons de concevoir et de produire du logement. Les Epl immobilières et d’aménagement partagent ces ambitions et sont légitimes, en leur qualité de maîtres d’ouvrage de nombreux logements, pour relever le défi.

Sont éligibles les projets portés par un maître d’ouvrage, une collectivité et un architecte ou bien les programmes ou orientations de programme portées par un maître d’ouvrage et une collectivité n’ayant pas encore choisi l’architecte du projet.

Le calendrier de l’appel à manifestation d’intérêt s’établit comme suit :

– **Novembre 2021-janvier 2022** : Mise en place d’un espace ressource par la chaire partenariale Logement Demain, afin de permettre l’intégration de chercheurs dans les équipes candidates. Organisation d’un speed-dating et des rencontres chercheurs et candidats tout au long de la phase Intention.

– **18 février 2022** : Réponse des candidats à l’AMI sur le portail numérique dédié à l’AMI.

– **Début mars 2022** : Jury et annonce des lauréats « Engagés pour la qualité du logement de demain »

Les projets lauréats bénéficieront du sceau d’excellence « **engagés pour la qualité du logement de demain**« , d’un accompagnement spécifique au sein d’un incubateur pendant un an et d’un soutien financier et en ingénierie financé par la Caisse des dépôts.

Le cahier des charges complet peut être téléchargé ci-dessous.

À télécharger